

ÉLECTIONS MUNICIPALES • 15 et 22 mars 2020

**Décidez vous-mêmes**  
**pour VILLENEUVE D'ASCQ**

Assemblée générale du 02/10/19

# Ordre du jour

- I Indicateurs . . . . . 2
- II Le boitage . . . . . 2
  - 1. Un résumé . . . . . 2
  - 2. Une mise en garde . . . . . 2
- III Point sur les finances . . . . . 3
  - 1. Montants au titre du premier tour . . . . . 3
  - 2. Reste à débattre . . . . . 3
- IV Formations . . . . . 3
  - 1. Formations actées . . . . . 3
  - 2. Autres besoins . . . . . 3
- V Structuration du processus . . . . . 4
  - 1. Les assemblées générales . . . . . 4
  - 2. Actions publiques . . . . . 4
  - 3. Ébauche de calendrier . . . . . 4

## I Indicateurs

Site internet <a href="https://www.decidezpourvilleneuveascq.fr/">https://www.decidezpourvilleneuveascq.fr/</a>	
Thème	Contributions
+ de démocratie et d'éthique	6
+ d'écologie	8
+ d'emploi	1
Mieux vivre ensemble	3
+ de biens communs et de justice sociale	3
+ de tranquillité	2
Total	23 contributions
Réseaux sociaux	
Facebook	334 personnes aiment la page
	338 personnes suivent la page
Twitter	43 abonnés
Instagram	53 abonnés
Autres outils	
Telegram	27 membres
Tableau Google	Pour le boitage

## II Le boitage

### 1. Un résumé

Il y a 34 bureaux de vote à Villeneuve d'Ascq.

- Nous sommes passés et avons terminé de boiter 13 secteurs.
- 14 secteurs n'ont pas encore démarré.
- Les 7 restants sont en cours.

Il reste environ 40% des enveloppes éditées à distribuer.

### 2. Une mise en garde

Nous avons attiré l'attention sur la nécessité de communiquer pour savoir dans quelles rues le courrier à été distribué afin de pouvoir couvrir toute la ville. Il est donc impératif pour les militants d'utiliser nos outils de communication comme le Telegram et de mettre à jour le tableau Google de façon régulière.

**Il est urgent de terminer de distribuer les lettres afin de faire reconnaître le mouvement.** En effet, il faut que ce soit terminé avant la prochaine assemblée générale.



## III Point sur les finances

### 1. Montants au titre du premier tour

Les dépenses lors d'une campagne sont plafonnées. Celui-ci dépend de la ville et de son nombre d'habitants. Il est estimé entre 53000€ et 55000€ à Villeneuve d'Ascq.

Lors du scrutin, si la liste obtient plus de 5% des suffrages, est remboursé 47,5% du plafond de campagne, soit environ 25000€ aux alentours de Janvier 2021.

Sont concernés :

- Les apports de futurs candidats
- Les prêts bancaires personnels des colistiers
- Les prêts de la formation politique

Les sommes au delà de 25000€ sont considérées comme des dons, déductibles d'impôts mais non remboursables.

### 2. Reste à débattre

Nous avons évoqué la problématique du choix des banques. Sur quels critères se porteront nos choix pour que l'éthique bancaire soit cohérente avec les valeurs portées par le mouvement ?

Nous devons impérativement désigner un mandataire financier pour commencer à recevoir les contributions (prêts et dons). Par ailleurs, il faut régler l'hébergeur du site et l'imprimeur.

## IV Formations

### 1. Formations actées

Nous entamons une démarche citoyenne et devons être capable d'ouvrir nos portes au plus grand nombre. Si nous voulons une liste qui représente le peuple, il faut que tout le monde puisse se sentir légitime. C'est pourquoi trois formations ont été proposées, seront publiques et animées par Gabriel AMARD :

- Qu'est ce que le conseil municipal ? Quels sont les rôles déterminants ? Quelles sont les droits et devoirs du maire et de ses adjoints ?
- Comprendre la Métropole Européenne de Lille (MEL) et son interaction avec Villeneuve d'Ascq
- Lire et comprendre un budget communal via l'analyse de celui de Villeneuve d'Ascq

Il reste à déterminer les dates de ces formations et les formes qu'elles prendront.

### 2. Autres besoins

D'autres besoins ont été soulevés par l'assemblée :

- Quels sont les différents types de démocratie ? (Représentative, délibérative, participatives, ...)



- Quelles sont les formes de militantisme ? Quels types d'actions pour toucher quelle population ?
- Comment et quand établir le règlement intérieur du conseil municipal ? La charte d'engagement du mouvement ?

## V Structuration du processus

### 1. Les assemblées générales

Nous avons déterminé que les assemblées générales doivent se tenir toutes les deux semaines en changeant le jour afin de permettre à tous d'y assister selon leurs obligations.

Nous avons évoqué la problématique de la salle de réunion. Face à la difficulté de trouver des salles municipales à l'approche des élections, nous pensons à des alternatives plus conviviales et accessibles : bistrot, ... Cela participerait d'autant plus à la notoriété de la démarche.

Nous devons être capables d'accueillir les nouveaux venus lors des réunions. Pour cela, nous conviendrons de mettre en place des groupes chargés de souhaiter la bienvenue et de commencer à libérer la parole. Il a aussi été proposé de mettre en place une table d'accueil "porteur de parole".

**Prochaine assemblée générale : le Mardi 15/10/19**

### 2. Actions publiques

Il a été décidé que les actions publiques se feraient toutes les deux semaines en alternance avec les assemblées générales. Celles-ci se veulent ouvertes et accessibles et les citoyens doivent en être acteur et organisateurs.

Nous sommes tombés d'accord sur l'urgence des actions à mener. Nous avons besoin de citoyens qui sont prêts à s'engager et avons besoin de plus de diversité dans le mouvement pour une meilleure représentativité de la population de Villeneuve d'Ascq. Ceci passe par des actions menées presque au quotidien et une publicité de grande ampleur. Il a été rappelé que la démarche citoyenne est sincère et que toute action en sa faveur est bienvenue.

À ce propos, l'action "porteur de parole" fut un succès à l'hôtel de ville le mercredi 23/09/19 de par la fréquentation et la richesse des échanges qui ont eu lieu. Une nouvelle action de ce type a été évoquée mais non actée à la braderie d'Ascq dimanche 06/10/19. Nous avons aussi proposé la création d'un groupe référent pour "porteur de parole" chargé de former les intéressés et mener des actions régulières.

**La finalité des actions publiques doit être d'amener les citoyens à contribuer sur nos réseaux sociaux et sur la plateforme** <sup>(1)</sup>. Les actions publiques doivent amener à la production de contenu.

### 3. Ébauche de calendrier

Nous avons décidé de mettre en place un groupe de travail chargé de proposer un calendrier pour la prochaine assemblée générale : Adrien, Arnaud, Marc, Florence, Catherine, Gabriel.

Néanmoins, voici les différentes étapes qui ont été évoquées :

---

(1). <https://www.decidezpourvilleneuveascq.fr/>



- Terminer la distribution du courrier avant la prochaine assemblée générale (15/10/19)
- Faire connaître la démarche au plus de citoyens possible. Nous devons communiquer un maximum entre Octobre et Décembre.
- Établir le programme : Recevoir les contributions, en débattre et synthétiser.
- Établir la liste, soit par plébiscite, soit par candidature sur la plateforme.
- Établir les deux têtes de listes avec le type de désignation à définir ultérieurement.